



Stage de Formation syndicale : Professeur documentaliste... Avancées, difficultés et perspectives !

➡ Pourquoi participer à cette journée

Faire le bilan de notre métier au regard de la nouvelle circulaire.

Depuis 1986, date de la première circulaire, les attentes des professeurs documentalistes sont fortes quant à la mise en œuvre de la nouvelle circulaire qui en était à sa quatrième tentative de ré-écriture !!

La mise en place de la réforme du collège et la création des EPI sans le professeur documentaliste, le manque de postes, les nouvelles obligations de service, la non prise en compte de notre fonction enseignante sont autant de sujets que nous allons aborder lors de notre journée consacrée à la profession.

Définir collectivement nos attentes pour les professeurs documentalistes.

Mais c'est aussi une réflexion sur la place du professeur documentaliste au sein d'une école émancipatrice que nous aborderons : comment pouvons-nous prendre part à la réflexion, au sein de la cgt educ'action, d'une école qui soit porteuse de sens et qui permette aux élèves d'être des citoyens dont l'esprit critique leur permette de s'engager activement dans la société.

Ni archiviste, ni « dame-pipi », nous sommes des enseignants à part entière !

Nous consacrerons également un temps particulier aux questions de carrière et à l'actualité de la « revalorisation salariale »

Jeudi 16 Novembre 2017

de 9 à 17h,

Bourse du Travail, Marseille

(23, Bd Charles Nèdelec, 13003 MARSEILLE)

➡ Pourquoi participer à la formation syndicale

Cette journée est ouverte à tou-te-s les syndiqué-e-s ou personnels de l'éducation intéressé-e-s.

Pour y participer, il vous suffit de déposer au moins la demande de congé formation syndicale avant le 16 Octobre (modèle de courrier en PJ)

**Signalez votre présence au stage et vos attentes
en vous inscrivant sur notre site**